



# ACADÉMIE DE LYON

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Inspection d'académie – Inspection pédagogique régionale Histoire-géographie

### IA-IPR

Tél : 04 72 80 60 09  
Mél : [ipr@ac-lyon.fr](mailto:ipr@ac-lyon.fr)  
Rectorat de l'académie de Lyon  
92, Rue de Marseille  
BP 7227  
69354 LYON Cedex 07

Lyon, le 06 septembre 2021

IA-IPR d'Histoire-Géographie  
Académie de Lyon

## Lettre de rentrée - Histoire-Géographie - septembre 2021

Chères et chers collègues,

En ce début d'année, nous espérons que vous avez effectué une agréable rentrée et nous vous souhaitons une très bonne année scolaire 2021-22. Bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans notre académie et félicitations à tous les lauréats de concours.

Nous remercions l'ensemble des équipes pour leur investissement au cours de l'année dernière particulièrement complexe.

Le tableau suivant vous présente l'**organigramme du pilotage de l'histoire-géographie dans l'académie** :

Inspecteur général (IGESR), référént de l'académie	Tristan LECOQ
Les IA-IPR	Catherine BARRUEL-KHODJA, <a href="mailto:catherine.barruel-khodja@ac-lyon.fr">catherine.barruel-khodja@ac-lyon.fr</a> Marie-Laure JALABERT, <a href="mailto:marie-laure.jalabert@ac-lyon.fr">marie-laure.jalabert@ac-lyon.fr</a> Véronique JULIEN, <a href="mailto:veronique.julien@ac-lyon.fr">veronique.julien@ac-lyon.fr</a> Sophie RICHERD, <a href="mailto:sophie.richerd@ac-lyon.fr">sophie.richerd@ac-lyon.fr</a> Catherine VERCUEIL-SIMION, <a href="mailto:catherine.vercueil-simion@ac-lyon.fr">catherine.vercueil-simion@ac-lyon.fr</a>
Les chargés de mission	Franck BESQUEUT - Catherine BION - Véronique CHANEL - Bérangère COLLET - Frédéric FOULETIER - Anne-Sophie JUILLARD Patrice PASQUALINI - Anne-Marie RUBIO

La [circulaire de rentrée](#), publiée dans le Bulletin Officiel n°25 du 24 juin 2021, identifie quatre dimensions essentielles, auxquelles nos disciplines contribuent pleinement :

- L'École de la République, lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général.
- L'École, lieu où se construit le respect de l'autre, fondé sur les valeurs de la République.
- L'École, un lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la réalisation de l'École inclusive.
- L'École, un lieu fondé sur un collectif soudé.

## 1. Enseigner l'histoire-géographie et l'EMC au collège

Nous vous rappelons que la version des **programmes en vigueur** est accessible via les adresses suivantes :

- [Cycle 3](#)
- [Cycle 4](#)

Comme les autres disciplines, les nôtres sont pleinement concernées par la **question du travail personnel de l'élève** et son articulation entre le temps dans la classe, dans l'établissement (« Devoirs faits ») et à la maison. Le vademecum « Devoirs faits » est téléchargeable en cliquant [ICI](#).

## 2. Enseigner l'histoire-géographie et l'EMC au lycée

Vous trouverez tous les programmes via les adresses en hypertexte :

- pour les [enseignements communs d'histoire et géographie](#)
- pour [l'EMC](#)
- pour la spécialité [HGGSP](#)

N'hésitez pas à consulter le [site académique disciplinaire Can@bae](#) pour retrouver tous les [documents-ressources](#) élaborés par les membres du Groupe de Ressources Disciplinaires et les inspectrices.

Le Bulletin Officiel n° 30 du 29 juillet 2021 a fait paraître une note de service sur les [modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022](#), p. 571 à 584.

Les épreuves communes sont supprimées. Le contrôle continu devient certificatif à hauteur de 40% de la note finale du baccalauréat. Ces 40% sont composés des moyennes des moyennes trimestrielles ou semestrielles pour les enseignements communs (histoire-géographie, EMC, LVA, LVB, enseignement scientifique).

Vous trouverez dans [l'annexe](#) de cette note de service, la répartition des coefficients pour chaque enseignement concerné :

- pour l'histoire-géographie : **coefficient 6**, soit 3 pour la classe de première et 3 pour la terminale.
- pour l'EMC : **coefficient 2**, soit 1 pour la classe de première et 3 pour la terminale.

Il s'agit de veiller à ce que le **processus d'évaluation soit équitable, juste, exigeant et transparent**.

Les équipes disciplinaires et les conseils pédagogiques des établissements feront des pratiques d'évaluation, dans le cadre du contrôle continu, un sujet majeur de leurs échanges : cette dynamique collective aboutira à l'élaboration d'un projet sur les pratiques d'évaluation de chaque établissement, connu et partagé par les membres de la communauté éducative.

Un guide national actualisé paraîtra prochainement.

L'équipe des IA-IPR est à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion sur cet objet de travail prioritaire.

## 3. L'inspection pédagogique régionale

Les zones d'inspection et domaines d'intervention spécifiques des IA-IPR :

<b>Catherine Barruel-Khodja</b>	<b>Marie-Laure Jalabert</b>	<b>Véronique Julien</b>	<b>Sophie Richerd</b>	<b>Catherine Vercueil-Simion</b>
Beaujolais Val de Saône Lyon Nord	Lyon 9 Ain Ouest Lyon Nord-Est	Lyon 2 Lyon 7 Rhône Sud Ain Est	Loire Sud Monts du lyonnais Lyon Ouest sauf Lyon 2, 9, 7	Lyon Est Loire Nord Ain Sud Rhône Sud-Est Loire Centre
* Groupe de ressource disciplinaire (GRD) * Géoprospective * Débats citoyens	* Cheffe de la mission académique éducation au développement durable et à la solidarité (EDD-S) * Contractuels	* Déléguée académique du Trinôme * Agrégation interne * SELO anglais et espagnol * Numérique * EMI	* Capes interne * SELO allemand et italien * Débats citoyens	* Référente académique Mémoire et Citoyenneté * Collectif Histoire-géographie

## Rendez-vous de carrière

Le parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR), fixe trois rendez-vous de carrière au cours des 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelons. Les enseignants concernés peuvent préparer ces entretiens grâce aux annexes 3 et 4 du guide disponible [en ligne](#). Le délai de prévenance des rendez-vous de carrière est fixé à **15 jours**. Le [référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#) (Bulletin Officiel n°30 du 25 juillet 2013) fixe les compétences attendues.

Indépendamment d'éventuelles difficultés, chaque enseignant peut bénéficier d'un accompagnement (visite-conseil, formation individuelle ou collective, institutionnelle ou non, toute démarche personnelle au bénéfice du développement professionnel) tout au long de sa carrière.

Au cours de nos visites, comme lors des rendez-vous de carrière, il nous est nécessaire d'avoir accès à tous les documents que vous jugerez utiles pour faciliter la compréhension de votre travail dans la classe et dans l'établissement. Nous nous autorisons à venir vous rencontrer sur toutes les situations de classe qui mobilisent nos disciplines (EMC, AP, EMI, etc...).

## 4. La communication dans notre académie

Le site [Can@bae](#) : n'hésitez pas à nous faire parvenir des séquences, des productions d'élèves, des propositions.

**Les communications par mail** : les communications professionnelles se font exclusivement à l'aide de l'adresse courriel académique dont dispose chaque enseignant, quel que soit son statut administratif. **Attention, les services du rectorat ne traitent pas les messages arrivés par messagerie personnelle.**

## 5. Le numérique éducatif

La dynamique engagée depuis mars 2020 en raison du contexte sanitaire a montré à quel point, le numérique éducatif reste indissociable de nos modes d'enseignement, de communication, de coopération et de collaboration à toutes les échelles. Pour vous accompagner, le site Can@bae propose des scénarios pédagogiques incluant les usages du numérique, du niveau novice au niveau expert et le site de la [DRANE de Lyon](#) vous permet de retrouver des ressources techniques.

La pratique du numérique éducatif doit s'inscrire dans l'enseignement, dans les évaluations et dans les temps de remédiation. Cette pratique permet, au-delà de développer les compétences numériques liées à notre discipline, de permettre, à l'élève, en fin de cycle 4 et en fin de cycle terminal, de valider une certification PIX dans le cadre du CRCN ([Cadre de Référence des Compétences](#))

Les [Classes Culturelles Numériques](#), projet collaboratif permettant de travailler en réseau, avec un intervenant spécifique, favorisent le développement des usages numériques éducatifs et l'ouverture au territoire. Pour les professeurs des collèges de la Métropole, n'hésitez pas à vous lancer !

## 6. L'enseignement de l'histoire-géographie en langues étrangères

Compte tenu de l'évolution **des modalités d'évaluation pour le baccalauréat 2022**, nous vous tiendrons très prochainement informés des clarifications attendues à propos des deux notes de services ci-après, parues [au bulletin officiel du 26 août 2021](#) :

- Choix et évaluation des langues vivantes étrangères et régionales et des disciplines non linguistiques à compter de la session 2022.
- Évaluation spécifique de contrôle continu organisée pour les candidats au baccalauréat scolarisés dans les sections européennes ou de langues orientales et pour les candidats présentant une discipline non linguistique ayant fait l'objet d'un enseignement en langue vivante, à compter de la session 2022.

Nous vous rappelons l'adresse académique des professeurs coordonnateurs :

- en anglais : Audrey Ferlut, [audrey.ferlut@ac-lyon.fr](mailto:audrey.ferlut@ac-lyon.fr),

- en espagnol : Pablo Martin-Paneda [pablo-jose-emma.martin-paneda@ac-lyon.fr](mailto:pablo-jose-emma.martin-paneda@ac-lyon.fr),

Nous attirons votre attention sur la nécessité de nous prévenir en cas de difficultés liées à

l'enseignement en SELO (absence et remplacement à envisager, menace sur la pérennité de celle-ci).

### Certification complémentaire SELO

Une procédure de recrutement en vue de l'obtention de la certification complémentaire permettant d'enseigner en SELO est ouverte à l'échelon académique. L'appel à candidature paraît tous les ans au B.I.R. en octobre. Voir la rubrique « Préparation à la certification DNL » sur le [site académique](#). Nous remercions par avance les nouveaux collègues de l'académie qui possèdent cette qualification mais qui n'exercent pas en SELO de nous communiquer leurs coordonnées.

## **7. La formation dans notre académie**

Comme chaque année, nous vous incitons fortement à vous inscrire à des actions individuelles proposées au Plan Académique de Formation (PAF) disciplinaires et transversales, notamment en action éducative, en numérique, en éducation au développement durable, sur la thématique des Valeurs de la République (y compris celles du Mémorial de la Shoah) ou bien encore en éducation prioritaire. **La date limite d'inscription est fixée au 28 septembre 2021 à partir de GAIA** (rubrique "consultation du plan de formation")

### **Actions académiques**

La journée de l'APHG aura lieu le jeudi 20 janvier 2022. La thématique ("De la Révolution au siècle des révolutions ; à l'aube de la société française contemporaine") est celle qui était prévue l'an dernier. L'inscription se fait par le plan de formation académique.

### **Action de formation avec le Mémorial de la Shoah**

L'action de formation conduite chaque année avec le Mémorial de la Shoah sous la forme d'un voyage d'étude en Pologne ne pourra exceptionnellement pas se tenir cette année. En effet, le voyage d'étude prévu en mars 2021 a été reporté en mars 2022, et il n'y a donc pas la possibilité de prévoir un deuxième voyage sur l'année 2021/2022.

Fabrice Romanet, correspondant du mémorial dans notre académie, se tient à votre disposition pour toute information à ce sujet. Vous trouverez des ressources sur ce sujet sur le site académique.

### **Actions au plan national**

- La 32<sup>e</sup> édition du [Festival International de Géographie de Saint-Dié](#) du 1er au 3 octobre 2021 sur le thème « Corps », avec L'Europe comme territoire invité.
- Les [Rendez-Vous de l'Histoire](#), 24<sup>e</sup> édition, du 6 au 10 octobre 2021 sur le thème : « Le travail ».
- Les [Journées de l'économie \(JECO\)](#) à Lyon entre le 3 et 5 novembre 2021 sur le thème "Faire des utopies une opportunité" ; les inscriptions se font directement sur le site.

## **8. Des actions éducatives à mener avec nos élèves**

La transmission des valeurs de la République prend du sens quand les élèves s'investissent dans des projets ; différentes actions éducatives sont proposées sur le site Eduscol ainsi que sur [Can@bae](#). L'équipe des IA-IPR relaie également un certain nombre d'actions par le biais de la liste de diffusion et parfois par une parution au B.I.R. (bulletin d'informations rectorales).

Nous souhaitons cependant attirer particulièrement votre attention sur :

- le [Concours National de la Résistance et de la Déportation](#) : thème de 2021-2022, "LA FIN DE LA GUERRE - Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III<sup>ème</sup> Reich (1944-1945)"
  - le concours "[Bulles de mémoire](#)"
  - le projet européen "[Convoi 77](#)" : ce projet vise à mieux connaître et faire connaître les destins des 1310 hommes, femmes et enfants qui, le 31 juillet 1944, ont quitté Drancy pour Auschwitz. Les collègues qui souhaitent y participer peuvent adresser un message à [ipr@ac-lyon.fr](mailto:ipr@ac-lyon.fr).
  - le concours "[Découvrons notre constitution](#)"
  - le concours "[la Flamme de l'égalité](#)" a pour thème cette année "Travailler en esclavage".
  - le [Prix Liberté](#) est un dispositif pédagogique de sensibilisation à la liberté, à la paix et aux droits de l'Homme ancré dans les valeurs portées par le Débarquement du 6 juin 1944 en Normandie. Il

invite les jeunes de 15 à 25 ans à désigner chaque année une personne ou une organisation engagée dans un combat exemplaire en faveur de la liberté.

- Le [Prix du Trinôme académique de Lyon 2021](#).
- Pour la troisième année, le [Prix de la Maison d'Izieu](#) est mis en place.
- Le **concours de géo prospective urbaine TONY GARNIER** se poursuit en 2021-22 pour les écoles, collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels, publics et privés de la Métropole. La fiche d'inscription parviendra dans les établissements courant septembre 2021.
- Le [prix de l'action éco-déléguée de l'année](#) au niveau académique et national.

## 9. Tous concernés par l'éducation au développement durable – EDD-S 2030

L'éducation au développement durable reste une priorité de l'Education nationale pour l'année scolaire 2021-2022. Cette éducation transversale est plus que jamais un levier qui contribue à développer les compétences disciplinaires et psycho-sociales des élèves en les confrontant à la complexité des interactions du monde contemporain, de [l'Anthropocène](#), tout en permettant une inscription dans la profondeur historique, propres à nos disciplines. L'EDD favorise en outre des pratiques concrètes et au quotidien des valeurs républicaines. Il ne s'agit pas de militantisme. L'EDD est avant tout une éducation au sensible, au choix, à l'engagement, à l'esprit critique, à l'argumentation, à l'éducation aux médias et à l'information, à la pratique du débat et de l'oral en continu conçue pour progressivement, en fonction de l'âge des élèves, développer leur capacité à comprendre les situations et les enjeux parfois contradictoires en fonction de l'échelle d'observation retenue. Fondée sur [17 Objectifs du développement durable](#) de [l'ONU](#), elle s'appuie sur des démarches scientifiques robustes, confronte à des problématiques actuelles.

Pour vous accompagner dans cette démarche, l'équipe de la mission académique pour l'éducation au développement durable et à la solidarité est à votre écoute ([edd-academie@ac-lyon.fr](mailto:edd-academie@ac-lyon.fr)). Vous trouverez sur son [site académique](#), outre les mentions explicites consolidées dans les programmes des cycles 1, 2, 3 et 4 ([Bulletin Officiel n°31 du 30 juillet 2020](#)), la [circulaire n° 2019-121 du 27-8-2019](#) parue au Bulletin Officiel n°31 du 29 août 2019 et celle du 24 septembre 202, [Renforcement de l'éducation au développement durable - Agenda 2030](#), des éléments sur les concours scolaires et les actions pédagogiques proposées, les éco-délégués, les établissements en démarche de développement durable et les labels E3D, ...

## 10. De nouveaux enseignants à accompagner

L'année 2021-2022 constitue la dernière année de formation initiale couplée à la validation de la deuxième année de master. Dans le cadre de la **réforme de la formation initiale des professeurs, à compter de la session 2022**, seuls les étudiants inscrits en seconde année de master ou titulaire d'un master pourront se présenter au concours externe du Capes. L'étudiant en 2<sup>ème</sup> année de master ne sera plus stagiaire. **Voir le site [Devenir enseignant](#).**

Le contenu du Master MEEF est rénové et renforce les expériences en milieu professionnel : des périodes d'alternances donnant lieu à un contrat de travail rémunéré ou des périodes de stages sont prévues.

Ainsi dans le cadre de leur formation initiale, les professeurs stagiaires (des concours externes et internes, réservés et par liste d'aptitude), mais aussi les [contractuels alternants](#) devront être accompagnés dans les établissements par des tuteurs ou tutrices expérimentés.

Nous remercions vivement les nombreux enseignants sollicités pour assumer cette charge de tutorat.

**Nous restons à votre écoute et souhaitons à chacun et chacune d'entre vous une année la plus sereine possible, tant pour vous que pour les élèves que vous accompagnez pour leur réussite.**

L'équipe des IA-IPR Histoire-Géographie